

La première mention d'un canal au Canada se rapporte à celui de Lachine, commencé en 1700 par les colons français, mais ce ne fut qu'après la conquête du Canada par les Anglais que les grandes voies navigables furent améliorées. Au commencement du dix-neuvième siècle, en raison de l'accroissement du commerce, tant intérieur qu'extérieur, et de l'introduction de la navigation à vapeur, ces travaux prirent une impulsion nouvelle. Bien qu'à l'origine destinés à des fins militaires, les canaux devinrent bientôt les artères de la vie commerciale du pays. Toutefois, depuis le développement des chemins de fer au Canada, et encore plus depuis la vulgarisation de l'automobile, les canaux, à l'exception de ceux des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, jouent un rôle moins important dans les transports du pays.

Les principaux canaux du Canada sont sous la juridiction du Ministère fédéral des Transports. Ils ont tous accès à l'océan Atlantique. Ils desservent six routes: (1) Montréal à Port Arthur et Fort William, par le Saint-Laurent et les Grands Lacs; (2) Montréal à la frontière internationale près du lac Champlain, par la rivière Richelieu; (3) Montréal à Ottawa, par la rivière Ottawa; (4) Ottawa à Perth et Kingstön, par les rivières Rideau et Cataracoui; (5) Trenton, à l'embouchure de la rivière Trent sur le lac Ontario, à l'embouchure de la rivière Severn sur le lac Huron; (6) Saint-Pierre, Nouvelle-Ecosse, sur l'océan Atlantique, aux lacs Bras d'Or. La longueur globale de ces six réseaux est de 1,890 milles et celle des canaux eux-mêmes, de 509 milles.

Le nom des divers canaux construits le long de ces routes, les endroits où ils se trouvent et leur longueur de même que le nombre et la longueur de leurs écluses et autres détails se trouvent aux pp. 636-39 de l'Annuaire de 1926 et dans la brochure intitulée "Canaux du Canada" publiée par le Ministère des Transports. Un tableau indiquant la longueur et la dimension des écluses des canaux à la fin de 1941 se trouve à la p. 591 de l'Annuaire de 1941.

Sous la juridiction du Ministère fédéral des Travaux Publics il y a les écluses St. Andrews (longueur, largeur et profondeur, 215, 45 et 17 pieds respectivement) à Selkirk sur la rivière Rouge, Manitoba, et deux ou trois autres écluses plus petites très éloignées l'une de l'autre dans les autres provinces. Il y a de même quelques petites écluses isolées contrôlées par les provinces dans lesquelles elles sont situées.

Sous-section 4.—Ports

L'étude du transport par eau n'est complète que s'il est tenu compte de la coordination du transport par terre et du transport par eau dans plusieurs des ports. L'outillage destiné à faciliter les mouvements d'échange comprend les docks et les quais nécessaires dont quelques-uns pour le trafic-voyageurs mais la plupart pour le trafic-marchandises, des entrepôts pour la manutention de la cargaison générale et un outillage spécial pour les marchandises en vrac telle que le bois, le charbon, l'huile, le grain, etc. Cet outillage peut comprendre aussi des entrepôts frigorifiques, des voies ferrées et facilités d'aiguillage, des élévateurs à grain, des soutes à charbon, des réservoirs d'huile et, dans les principaux ports, des bassins de radoub.

Huit des principaux ports du Canada sont administrés par le Conseil des Ports Nationaux; sept autres par des commissions composées de fonctionnaires muni-